

Genre du véhicule Chariot de travail agricole (véhicule spécial) *	Marque de fabrique FAHR	Type M 2480	Fiche d'homologation N° CH 5252 31
--	----------------------------	----------------	---------------------------------------

Constructeur KLCECKNER-RUMBOLDT-DEUTZ AG, Zweigniederlassung FAHR, D-8892 Lauingen (D)
 Identification sur la plaquette du constructeur "2123/M 2480"
devant le N° du châssis "2123"
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant latéralement sur le cadre de la plateforme
 N° du châssis à droite, sur le cadre, à côté de la roue avant
 Identification du moteur "F6L 912" sur le bloc au-dessous du démarreur et en haut sur la soufflerie (plaquettes rivées)
 Importateur principal BUCHER-SUYER AG, Maschinenfabrik, 8166 Niederweningen
 Véhicule homologué 2123-000537

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux <u>2</u>	Nombre de roues <u>4</u>	Marque <u>DEUTZ</u>	Type <u>F6L 912</u>
Direction <u>hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR</u>		Construction <u>en ligne</u>	Temps <u>4</u>
Transmission <u>mécanique, avec variateur hydraulique</u>		Carburant <u>D</u>	Position <u>au centre/en haut</u>
Nombre de vitesses <u>3</u>	Entraînement <u>sur roues avant</u>	Refroidissement <u>air</u>	Nombre cylindres <u>6</u>
Frein de service <u>hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant</u>		Alésage <u>100</u>	Course <u>120</u>
	<u>frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage</u>	Cylindrée <u>5652</u>	CV-impôt <u>28,78</u>
Frein auxiliaire <u>mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de la boîte c.v.</u>		Puissance en kW <u>76</u>	à t/min <u>2500</u>
Frein d'arrêt <u>identique au frein auxiliaire, levier av. secteur</u>		Bruit à l'arrêt <u>80</u>	à t/min <u>1875</u>
Ralentisseur <u>-</u>		Siencieux <u>1 pot 690 x 120 x 270 mm</u>	
Contrôle 2 circuits <u>-</u>		Mesure des gaz <u>Bacharach = 3,0</u>	
		Déparassitage <u>-</u>	

Carrosserie	<u>moissonneuse-batteuse, s.d. avec cabine</u>	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes <u>-</u>	Compteur de vitesse <u>-</u>	Poids à vide	<u>(4060)5430</u>	<u>(2350)1860</u>	<u>(6410)7290</u>
Ceintures sécurité <u>av - ar -</u>		Charge utile	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Cale <u>1= 530x220x320mm</u>	Rétroviseurs <u>2/de chaque côté</u>	Poids total	<u>7600</u>	<u>2820</u>	<u>(6410)7290</u>
Anti-vol <u>-</u>	Attelage = AR : <u>à broche</u>	Poids garantis	<u>7600</u>	<u>2820</u>	<u>9500</u>
		Pneus	<u>18.4/15-30 AS</u>	<u>11.5/80-15</u>	<u>+</u>
Nombre de places <u>1</u>	av. centre ar.	Ply / bar	<u>10 / 2,25</u>	<u>6 / 2,0</u>	
		Charge	<u>6755</u>	<u>2820</u>	
Dimensions	Intérieur extérieur	pour V max	<u>25</u>	<u>25</u>	
Longueur	<u>(7000) 8700</u>	Jantes			
Largeur	<u>(3270) 3350</u>	<u>() = poids du véhicule de base mécanique automatique</u>			
Hauteur	<u>3500</u>	Gar. poids remorquable avec/sans frein			
Porte à faux	av. <u>(1550) 3250</u>	Garantie poids de l'ensemble			
	ar <u>1850</u>	Poids remorquable testé			
Distance volant - vers l'avant du véhicule	<u>2700</u>	Charge garantie sur le toit			
	Braquage 0	Vitesse maximale selon le constructeur	<u>20</u>		km/h
	g <u>13600</u> d <u>13500</u>	testée <u>21</u> km/h à t/min <u>2530</u> au moteur			prise de force

() = dimensions du véhicule de base

Equipement §)	
Feux de route	N (E)
Feux de croisement	N (E)
Feux de position	A (E) = 2+2
Feux rouges	R (E)
Feux stop	-
Clignoteurs	av 2+2/ 3-4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar
Feux arrière de brouillard	
Feux complémentaires	3/lampe de travail + lampe-témoin + 1/feu orange
Eclairage plaque	- (CH 1 0980 01/02)
Essuie-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA el 20011 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail agricole (véhicule spécial)		
Marque et type	F A H R M 2 4 8 0		
Homologation			
N°	CH	5252 31	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse		
Places	total	1	avant
Poids à vide	7290 (6410)	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	28,78
Poids total	7290 (6410)	Cylindres	5652

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

*) Véhicule spécial : largeur = 3350 mm.

+) Variante de pneus : AV = 23.1 - 26 AS 12 PR 7220 (1,7) V_{max} 30 km/h
AR = 12.5/80 - 18 8 PR 4180 (2,5) 30 km/h

§) Equipement : l'emplacement des feux est admis pour raisons techniques; les clignoteurs et les feux de gabarit compl. à l'avant sont placés sur la poutre de protection l'équipement de la cabine (en option) doit être contrôlé à l'immatriculation.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la cat. F obligatoire;
- 137 - signalisation des parties suivantes: protection devant la table de coupe ou devant l'ouverture du canal d'alimentation; l'échelle; fanions jaune/noir à l'arrière
- 138 - protection: devant la table de coupe ou devant l'ouverture du canal d'alimentation;
- 139 - enlever : les tables de coupe dont la largeur dépasse 3500 mm; les diviseurs;
- 141 - assurer : l'échelle relevée; barre de coupe; le levier de commande hydr. pour la vidange du réservoir à grains.
- 160 - montage : feux de gabarit et clignoteurs avant latéraux

Lieu et date de l'homologation Niederweninzen, 23.06.81

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation